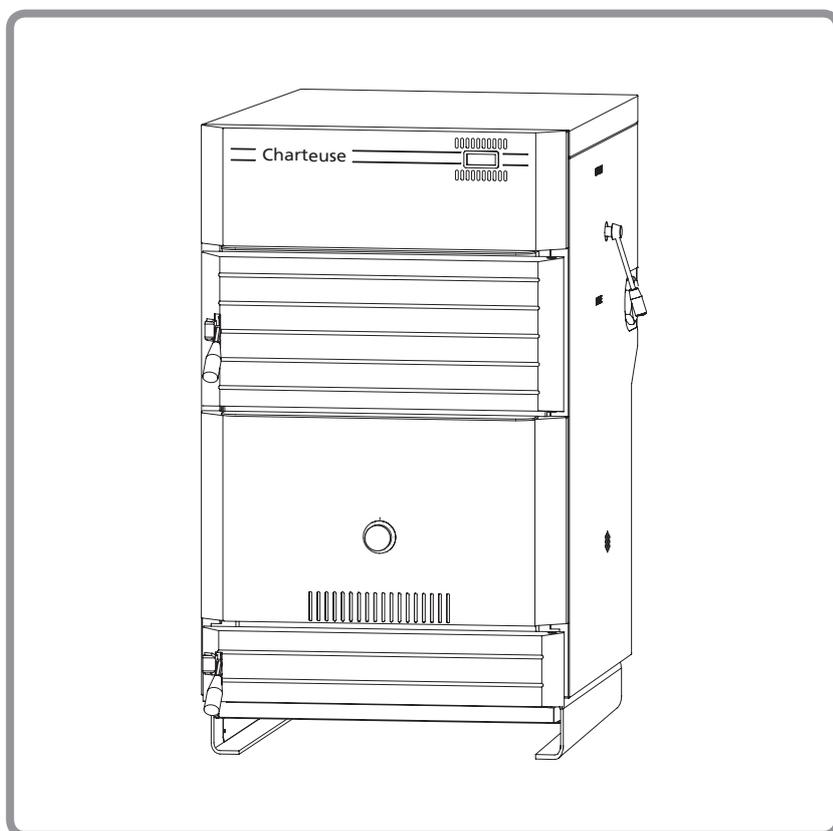


Chartreuse

Chaudière au bois

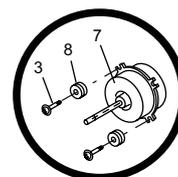
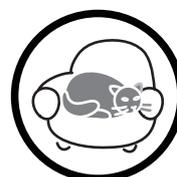
Chartreuse 22 - réf. 021145

Chartreuse 4032 - réf. 021149



Document n° 851-17 ~ 21/03/2017

FR



**Notice de référence
destinée au professionnel
et à l'utilisateur**

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Nous vous félicitons de votre choix.

Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients. Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.

Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Présentation du matériel	3
Colisage	3
Matériel en option	3
Caractéristiques générales	3
Instructions pour l'installateur	6
Conditions réglementaires d'installation et d'entretien pour la France	6
Le local d'implantation	6
Manutention	6
Mise en place de l'appareil	6
Dispositif de sécurité de surchauffe	6
Montage	6
Raccordement	6
Commande du clapet de tirage direct	7
Portes réversibles	7
Conduit d'évacuation	7
Conduit de raccordement	7
Raccordement à l'installation de chauffage central	12
Raccordements électriques	12
Mise en service	13
Vérification et mise en route	13
Fonctionnement du circulateur	14
Entretien de l'installation	14
Nettoyage de l'échangeur thermique	14
Cheminée	14
Appareillages de sécurité	14
Instructions pour l'utilisateur	15
Organes de commande et de contrôle	15
Mise en route de la chaudière	15
Conduite de la combustion	15
Combustible	15
Chargement	16
Réglages	16
Ralenti de nuit	16
Arrêt de la chaudière	17
Décrassage de l'appareil	17
Causes de mauvais fonctionnement	17
Pièces détachées	18

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

☒ 1 colis : Chaudière habillée

1.2 Matériel en option

- ☒ Dispositif de sécurité de surchauffe (074550)
- ☒ Kit vanne 4 voies (074160)
- ☒ Kit Polymatic 4000 (074703 ou 074700)
- ☒ Ballon d'hydro-accumulation
- ☒ Régulation ControlBox (074320) (uniquement avec ballon d'hydro-accumulation)
- ☒ Kit 2^e circuit sur vanne (072701)

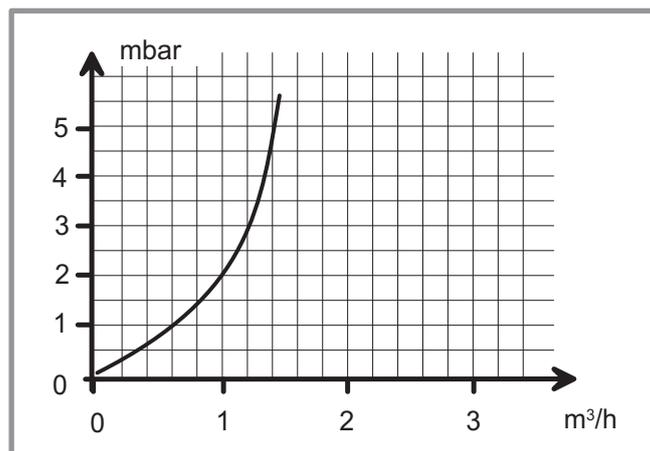


figure 1 - Perte de charge de circuit hydraulique

1.3 Caractéristiques générales

Type	Chartreuse 22	Chartreuse 4032
Référence	021145	021149
Classification pour l'émission d'agents polluants	Classe 1	Classe 1
Rendement utile	%	>70
Puissance calorifique utile		
- maximale	kW	22
- nominale	kW	18
- minimale	kW	5,4
Dépression optimum à la buse	Pa	15 à 20
Température des fumées		
- à la puissance nominale	°C	350
- à la puissance minimale	°C	125
Débit massique des fumées (nominal)	kg/h	87
Dimensions du magasin		
- largeur	mm	550
- profondeur	mm	346
- hauteur utile	mm	765
- Capacité en bois	kg	40
Dimensions du passage de la porte de chargement		
- largeur	mm	550
- hauteur	mm	238
Autonomie		
- à la puissance nominale	h	5,5
- à la puissance mini.	h	13
Contenance en eau du corps de chauffe	litre	40
Pression hydraulique maxi		
- du circuit chauffage	MPa (bar)	0,3 (3)
- du circuit de sécurité	MPa (bar)	0,7 (7)
Pression hydraulique normale		
du circuit de sécurité de surchauffe	MPa (bar)	0,4 (4)
Poids appareil nu		
(sans sécurité de surchauffe)	kg	372
Tension d'alimentation (~50Hz)	V	230
Puissance absorbée (maxi)	W	45
Puissance absorbée (moyenne selon RT2012)	W	23,5

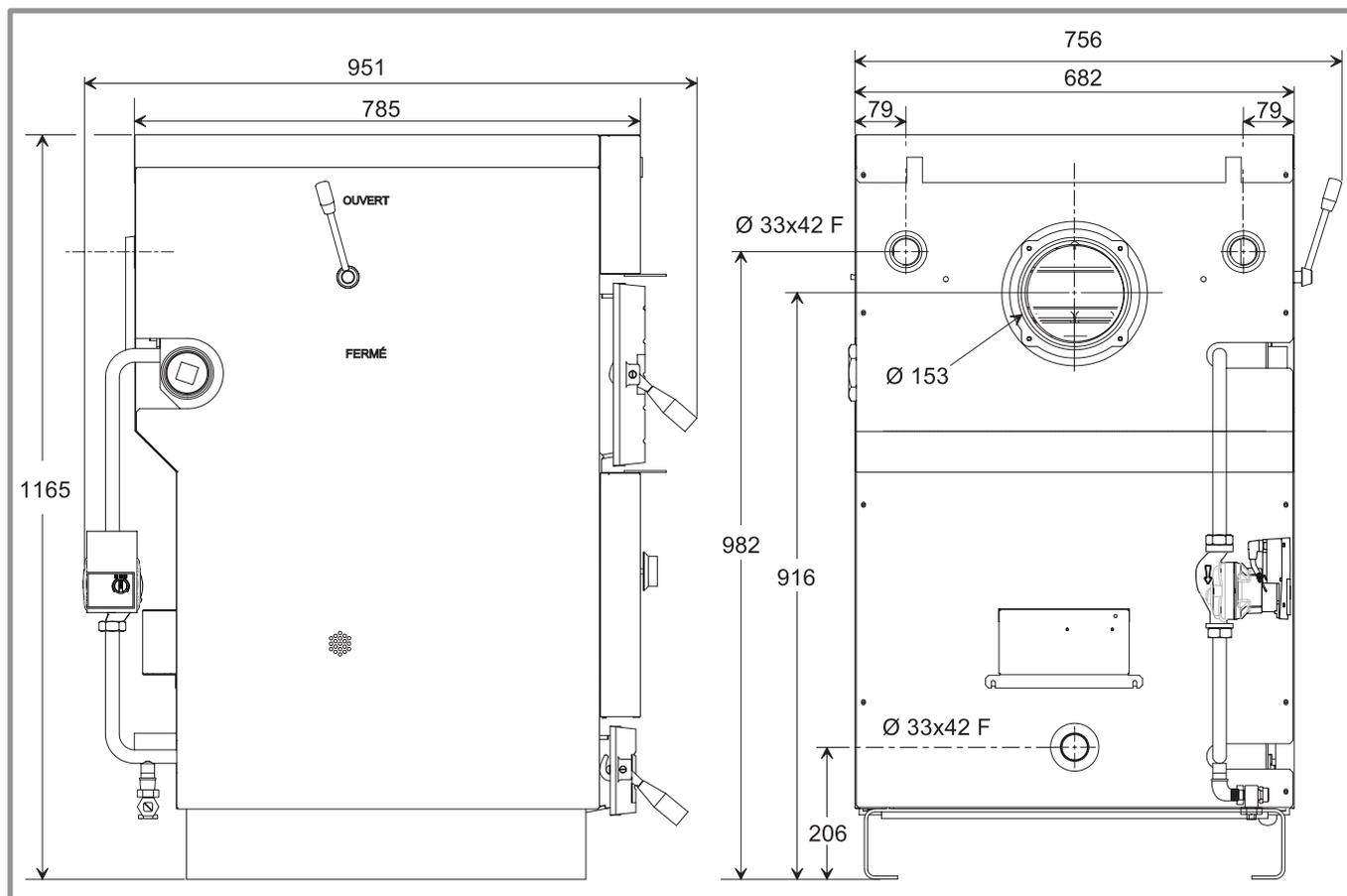


figure 2 - L = 86mm ; h = 10mm

1.4 Principe de fonctionnement

La chaudière a été créée spécialement pour l'usage du combustible bois.

Le régulateur d'allure agit sur l'arrivée d'air dans la chambre de combustion en fonction des variations de la température du départ chauffage afin de maintenir la température souhaitée (50 à 90 °C).

C'est le circulateur chauffage ou à défaut l'effet thermosiphon de l'installation qui assure la circulation entre le générateur et les radiateurs. Le réglage de la température du circuit de radiateurs se faisant par manoeuvre de la vanne de mélange quatre voies mise en place lors de l'installation.

Afin d'éviter les condensations dans la chaudière, lorsque la température du retour s'abaisse au-dessous de 50°C, le thermostat mini coupe le circulateur chauffage et alimente le circulateur de boucle pour assurer le recyclage vers la chaudière jusqu'à ce que la température du retour remonte au-dessus de 50°C.

Option : L'appareil peut être équipé du dispositif de sécurité de surchauffe (voir 2.5, page 6).

En cas de surchauffe, due à l'arrêt du circulateur, l'ouverture de la soupape provoque une circulation d'eau froide dans le serpentin permettant d'absorber la puissance excédentaire du générateur afin d'éviter l'ébullition.

1.5 Description de l'appareil

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Isolation 2 Entrée d'air primaire (magasin) 3 Porte de chargement 4 Canal d'air 5 Régulateur d'allure 6 Entrée d'air primaire (chambre de combustion) 7 Porte de cendrier 8 Grille 9 Cendrier 10 Trappe de ramonage (avant) 11 Volet de tirage direct 12 Trappe de ramonage (arrière) 13 Logement des sondes du thermomètre et du régulateur d'allure 14 Départ chauffage 15 Départ fumées 16 Turbulateurs (fonte) 17 Circulateur de boucle chaudière 18 Boîtier de raccordement électrique 19 Retour chauffage 20 Vidange | <ul style="list-style-type: none"> 21 Socle
- ventilé : Chartreuse 22
- isolé : Chartreuse 4032 22 Briques réfractaires 23 Tube d'air secondaire 24 Logement de la sonde du thermostat mini. 25 Turbulateur (inox) 26 Déflecteur |
|---|--|

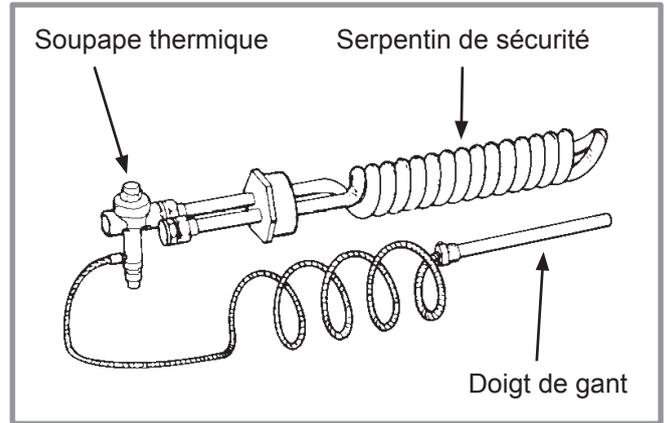


figure 4 - Dispositif de sécurité de surchauffe

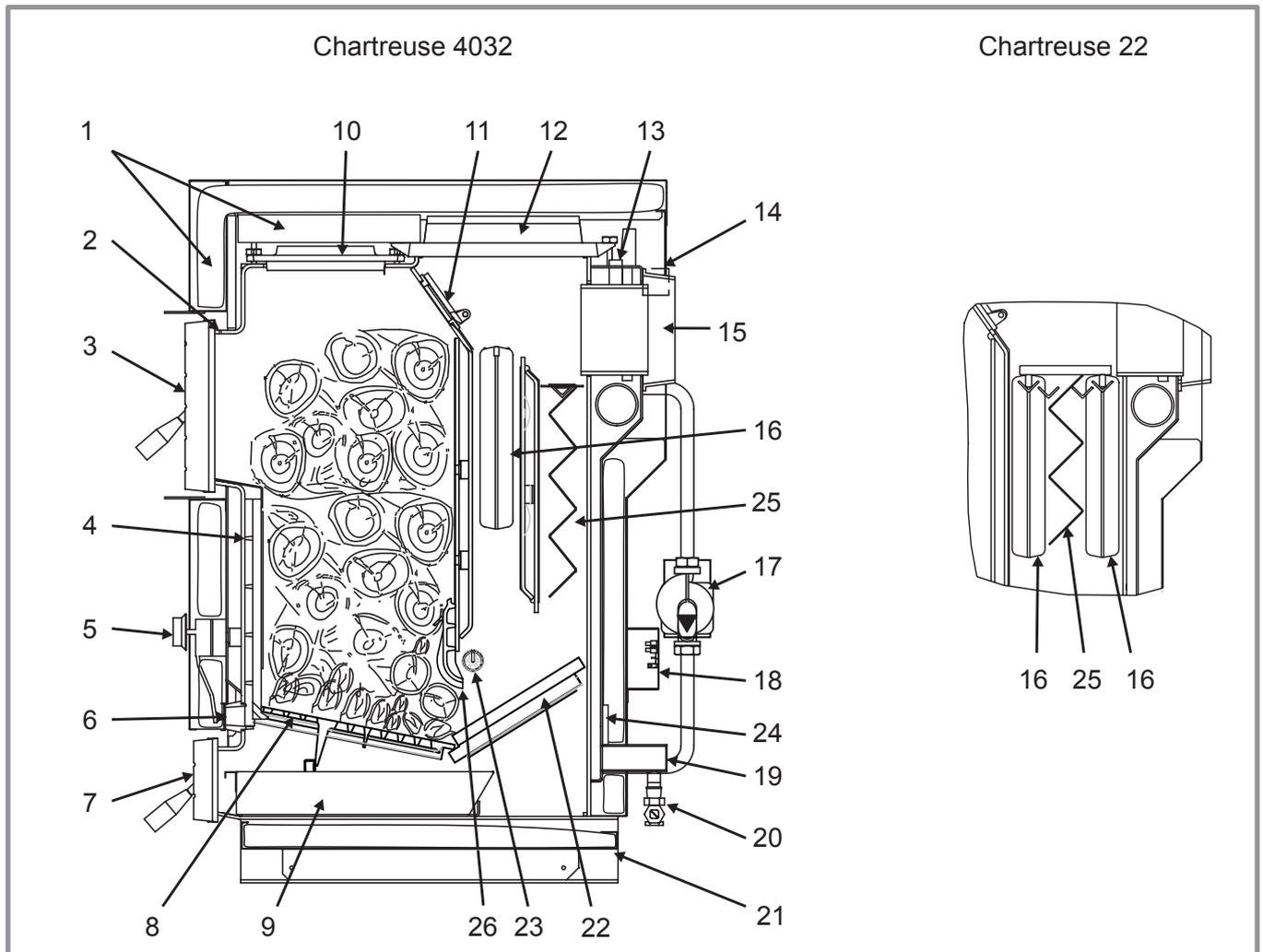


figure 3 - Coupe schématique de la chaudière

2 Instructions pour l'installateur

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur.

2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien pour la France

Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

Norme NF EN 13384-1 et ses modificatifs : Conduits de fumée. Méthodes de calcul thermo-aéraulique.

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Norme NF P 52-201 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment (DTU 65).

Norme NF P 40-201 : Plomberie sanitaire pour bâtiment à usage d'habitation (DTU 60.1).

Norme NF P 40-202 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation des eaux pluviales (DTU 60.11).

Norme NF P 41-221 : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation des eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique (DTU 60.5).

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009).

2.2 Le local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

ATTENTION : la garantie du corps de chauffe serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc. ...) ou tout autre vapeur corrosive.

2.3 Manutention

La manutention de l'appareil s'effectuera à l'aide d'un diable ou d'un transpalette.

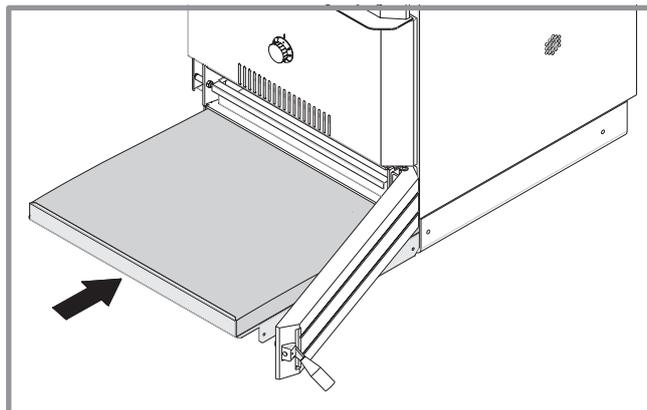


figure 5 - Remise en place du tiroir d'isolation (Chartreuse 4032)

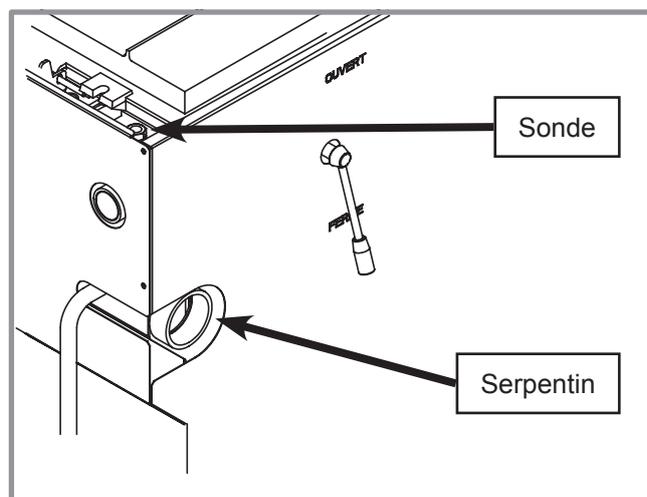


figure 6 - Logements pour la sécurité de surchauffe

2.4 Mise en place de l'appareil

Laisser un espace minimum de 6 cm de chaque côté de l'appareil afin de laisser libres les orifices d'air secondaire.

Chartreuse 4032 : Remettre en place le tiroir d'isolation (figure 5).

2.5 Dispositif de sécurité de surchauffe

Il est impératif dans tous les cas où la puissance de la chaudière ne peut pas s'évacuer naturellement en thermosiphon.

2.5.1 Montage

Le serpentin échangeur doit être mis en place dans un des logements prévus à cet effet sur le côté de l'appareil, enlever préalablement le bouchon obturateur. Le doigt de gant permettant le logement du bulbe de la sécurité sera vissé dans le manchon placé en haut du générateur (figure 6).

2.5.2 Raccordement

Raccorder l'échangeur à serpentin directement sur le circuit d'eau froide (eau de ville - Température < 15 °C ; si la pression du réseau de distribution est supérieure à 7 bar, installer un réducteur de pression sur l'arrivée d'eau froide pour assurer le bon fonctionnement de la sécurité de surchauffe - Pression : 2 bar < P < 5 bar) ;

l'écoulement, à la sortie du serpentin, se faisant par l'intermédiaire d'un conduit d'évacuation à l'égout.

Ne pas installer de vannes d'isolement, dans le cas contraire installer un dispositif empêchant leur fermeture accidentelle.

2.6 Commande du clapet de tirage direct

Le levier de la commande n'est pas monté d'usine.

- Visser le levier sur l'embase.

La commande peut se monter à droite ou à gauche de la chaudière. Pour changer le sens de montage :

- Mettre le clapet en position ouverte tout en tirant la commande vers soi pour accéder à la vis (figure 7).
- Déposer la commande et repousser l'axe.
- Remonter la commande de l'autre côté.

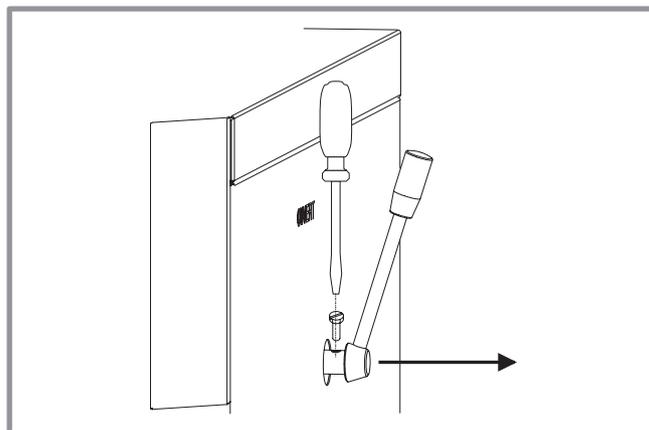


figure 7 - Commande du clapet

2.7 Portes réversibles

Les portes sont montées d'usine avec les gonds à droite et les fermetures à gauche.

Pour inverser le sens d'ouverture :

- Déposer les deux façades.
- Enlever l'axe de la porte et déposer la porte (figure 8).
- Invertir les gonds et les systèmes de fermeture.
- Utiliser les boulons pour boucher les 6 trous libres, placer de préférence la vis à l'intérieur du foyer et l'écrou à l'extérieur.
- Contrôler l'étanchéité de la porte, éventuellement, réajuster le positionnement du gond.

2.8 Conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

FRANCE : Norme P 51-201

Section minimum obligatoire : 2,5 dm²

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné.

Il ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Il doit être étanche à l'eau. Il doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation ; dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensats doit être réalisé.

2.9 Conduit de raccordement

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

La buse d'évacuation sera raccordée au conduit de manière étanche.

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

La mise en place d'un régulateur de tirage sur le conduit est recommandé lorsque la dépression de la cheminée est supérieure à 30 Pa.

Le conduit de raccordement doit être démontable.

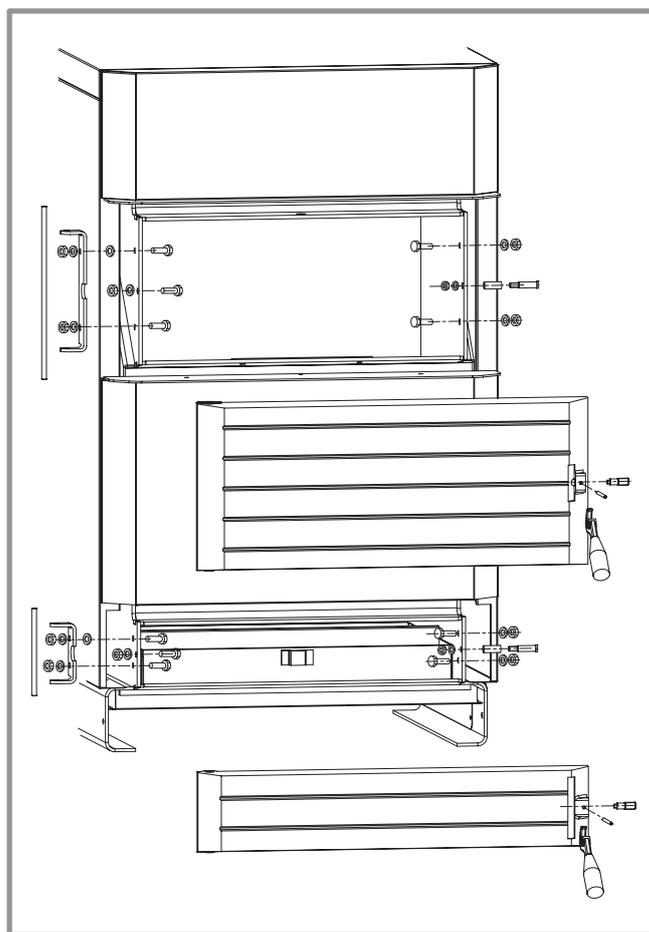


figure 8 - Portes réversibles

Légende

- | | |
|--|---|
| BDm By-pass de débit mini | GS Groupe de sécurité |
| BS Ballon de production ECS | MT Mitigeur thermostatique |
| BT Ballon tampon (capacité > 500 l) | R Circuit de chauffage |
| CAR Clapet antiretour | RI Remplissage installation |
| CB Circulateur de boucle | SSa Sonde sanitaire |
| CBC Circulateur de boucle chaudière | VBi Vanne bipasse réglable |
| CC Circulateur chauffage | VE Vase d'expansion ouvert |
| CS Circulateur sanitaire | VM Vanne mélangeuse 4 voies. |
| D Disconnecteur | VMB Vanne mélangeuse 4 voies avec système de butée |

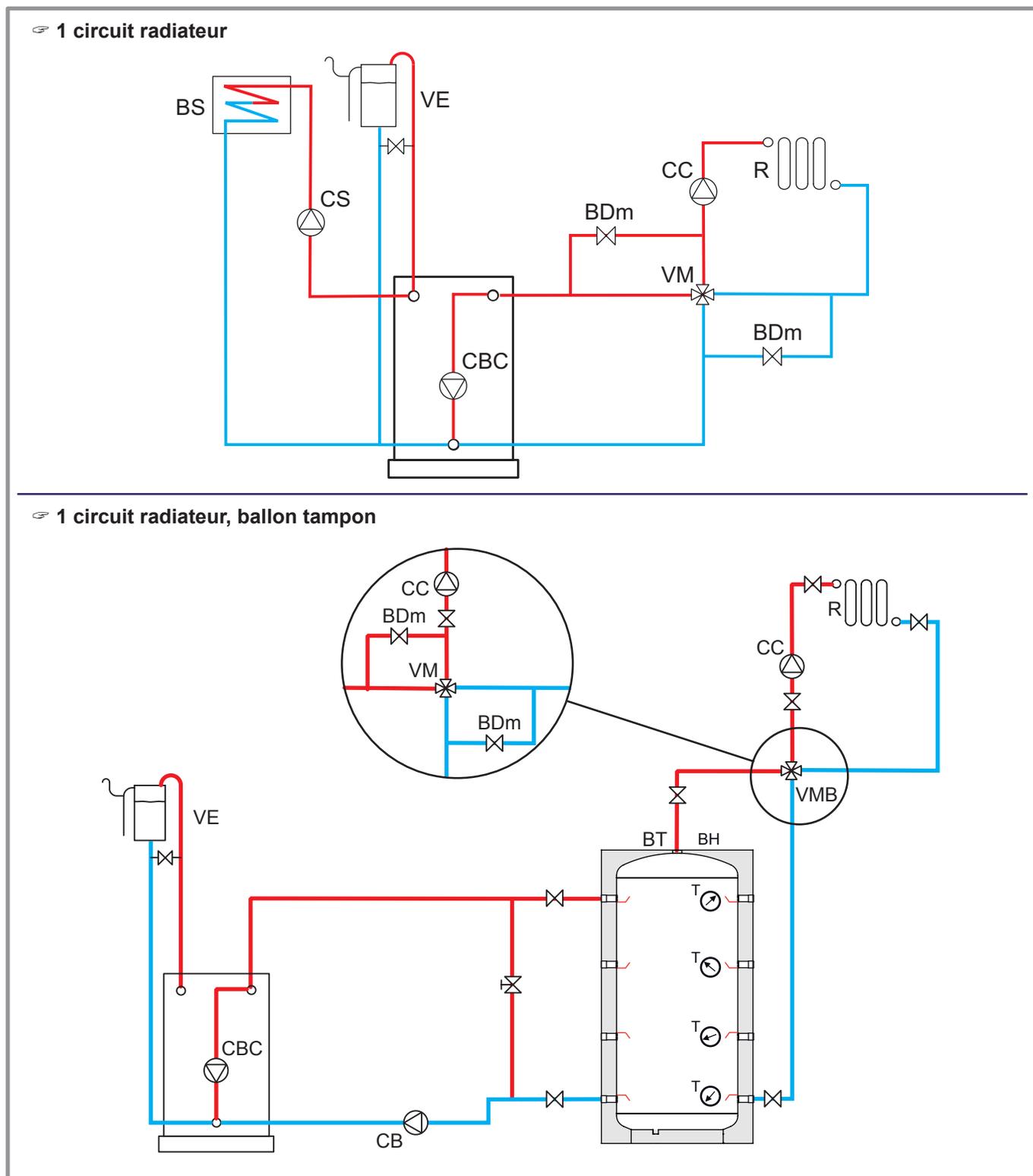


figure 9 - Schémas hydrauliques de principe

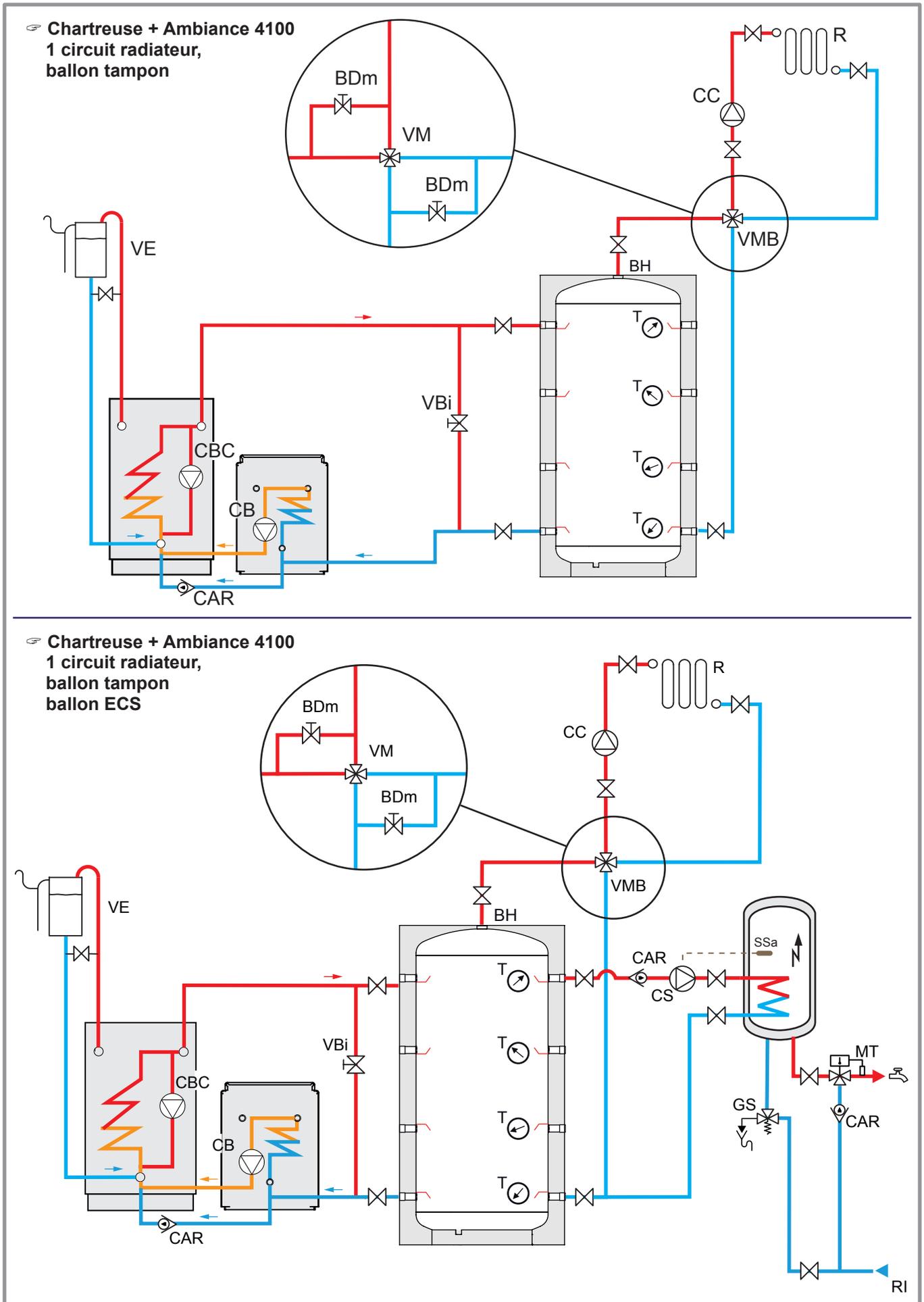
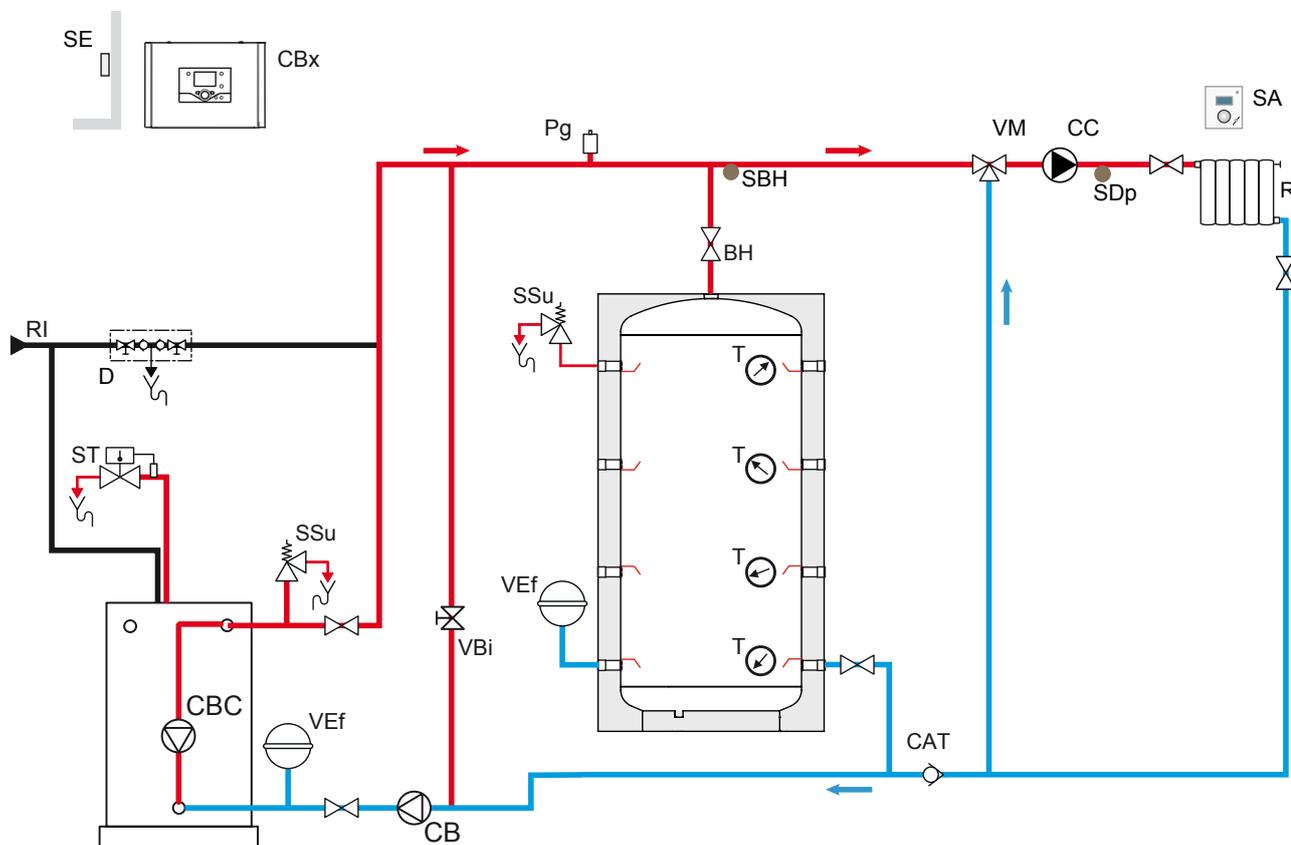


figure 10 - Schémas hydrauliques de principe (Chartreuse + Ambiance 4100)

- 1 circuit (radiateur OU plancher chauffant avec sécurité thermique plancher chauffant),
 - Dispositif de sécurité thermique,
 - Ballon d'hydro-accumulation,
 - ControlBox



Légende

- | | |
|--|---|
| BH Ballon d'hydro-accumulation
(capacité > 1000 l) | SA Sonde d'ambiance |
| CAT Clapet antithermosiphon | SBH Sonde ballon d'hydro-accumulation |
| CB Circulateur de boucle | SDp Sonde de départ |
| CBx Régulation ControlBox | SE Sonde extérieure |
| CBC Circulateur de boucle chaudière | SP Sécurité plancher chauffant (non représentée) |
| CC Circulateur chauffage | SSu Soupape de sûreté |
| D Disconnecteur | ST Sécurité thermique |
| R Circuit de chauffage (radiateur)
ou plancher chauffant avec SP, non représentés) | VBi Vanne bipasse réglable |
| RI Remplissage de l'installation | VEf Vase d'expansion fermé |
| | VM Vanne mélangeuse |

figure 11 - Schéma hydraulique de principe
 (Chartreuse + Dispositif de sécurité thermique + Ballon d'hydro-accumulation + ControlBox)



2.10 Raccordement à l'installation de chauffage central

☞ Réaliser le tracé de l'installation pour permettre une circulation naturelle par effet thermosiphon dans un ou plusieurs éléments de l'installation. Cette circulation naturelle est nécessaire pour absorber l'émission calorifique de la chaudière lors d'une panne momentanée du secteur (arrêt du circulateur chauffage).

☞ L'utilisation de robinets thermostatiques est fortement déconseillée sauf cas particuliers (en 1 ou 2 points de l'installation).

L'appareil devra être relié à l'installation à l'aide de raccords union pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

☒ Installer un **circulateur chauffage à passage direct**.

Pour un fonctionnement correct et afin de limiter le niveau sonore, le circulateur doit être adapté à l'installation. Éventuellement, isoler le circulateur du circuit hydraulique à l'aide de flexibles afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

☒ Le **vase d'expansion** doit être du type **ouvert** à l'air libre.

Le circuit ne doit comporter aucun organe susceptible d'isoler le vase d'expansion du générateur.

Le vase d'expansion doit être adapté à l'installation.

Le vase d'expansion, ses accessoires et le tube d'expansion doivent être protégés contre le gel.

☒ Installer une **vanne de mélange 4 voies**

La vanne doit être équipée de butées limitant l'ouverture et surtout la fermeture totale pour permettre une circulation minimum de sécurité entre le générateur et les radiateurs. La circulation minimum peut aussi être assurée par la mise en place d'un by-pass de débit mini (figure 9, page 8, rep. BDm).

☒ Afin d'obtenir une température plus stable dans l'habitation, **il est recommandé d'installer un ballon tampon**. Il permet d'accumuler les calories de la chaudière bois et de les restituer au fur et à mesure des besoins.

2.11 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

FRANCE : Norme NF C15-100

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

Pour accéder aux bornes de raccordement, enlever le couvercle du boîtier de raccordement électrique.

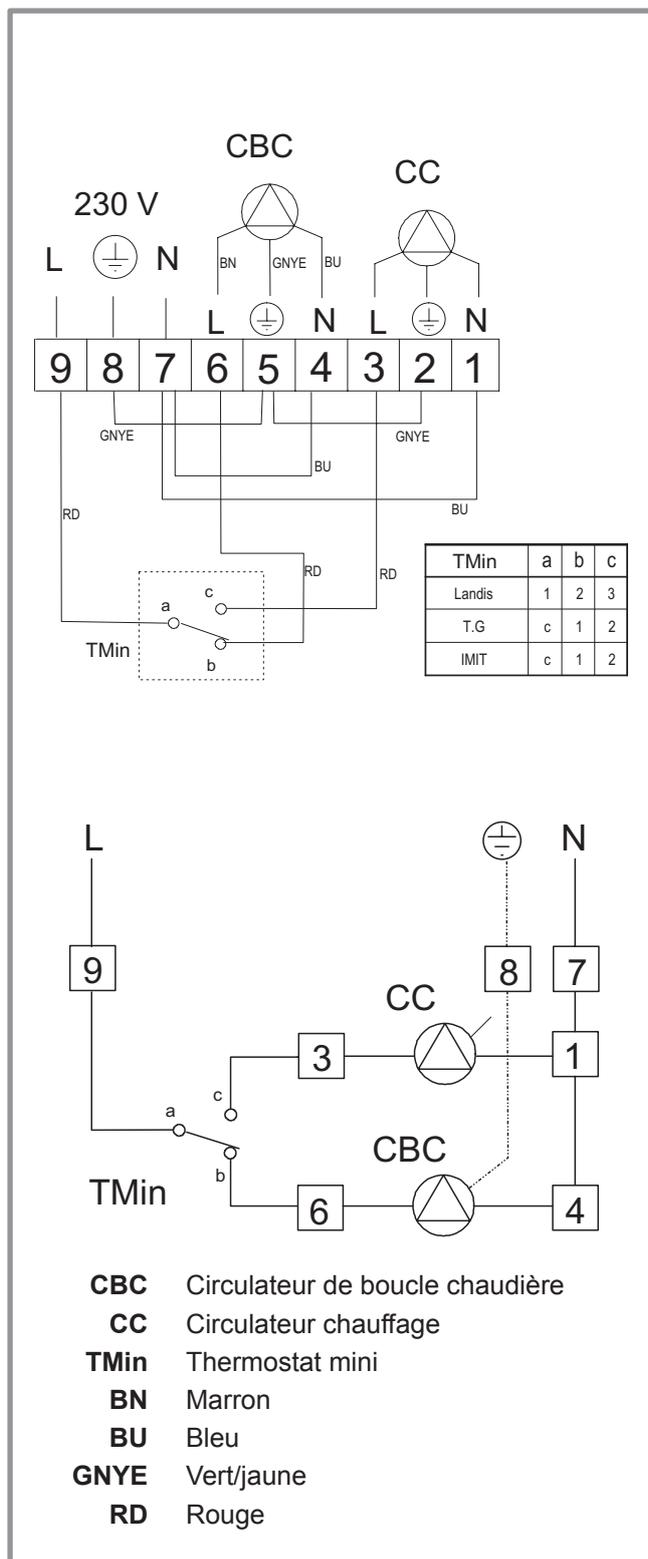


figure 12 - Câblage et schéma électriques

Effectuer les raccordements suivant le schéma :

☒ **Circulateur chauffage** : Bornes 1 (Bleu), 2 (Vert/jaune) et 3 (Rouge).

☒ **Circulateur de boucle chaudière** : Bornes 4 (Bleu), 5 (Vert/jaune) et 6 (Rouge).

☒ **Câble d'alimentation** : Bornes 7 (Bleu), 8 (Vert/jaune) et 9 (Rouge). L'appareil doit être alimenté en 230V ~ 50Hz. Utiliser un câble 3 x 0,75 mm² minimum

- Utiliser les supports anti-traction afin d'éviter tout arrachement accidentel.

2.12 Mise en service

2.12.1 Vérification et mise en route

- Effectuer le rinçage et le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.

- Procéder au remplissage.

Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation pour évacuer l'air contenu dans les canalisations. Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'au remplissage du vase.

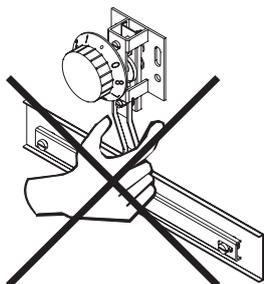
- Vérifier la bonne mise en place de la grille, des briques réfractaires et des 2 turbulateurs. Enlever préalablement le couvercle et la trappe de ramonage arrière. Au remontage, vérifier l'étanchéité des 2 trappes de ramonage.

- Vérifier le bon fonctionnement du volet de départ direct.

- Vérifier le bon fonctionnement du volet d'admission d'air (figure 14) commandé par le régulateur d'allure, pour ce faire enlever l'écran de protection en façade.

Remarque : Si la température de la chaudière est **inférieure à 50 °C**, il est parfaitement normal que le volet d'air du régulateur soit ouvert même si la manette du régulateur est en position **0**.

☞ **Ne pas solliciter manuellement le volet d'admission d'air et son bras.**



- Vérifier la fermeture et l'étanchéité des portes de foyer et de cendrier.
- Procéder à la mise en route (voir les instructions pour l'utilisateur).
- Vérifier que la vitesse du circulateur de boucle est sur la position  (pression constante), vitesse 6 (figure 13).

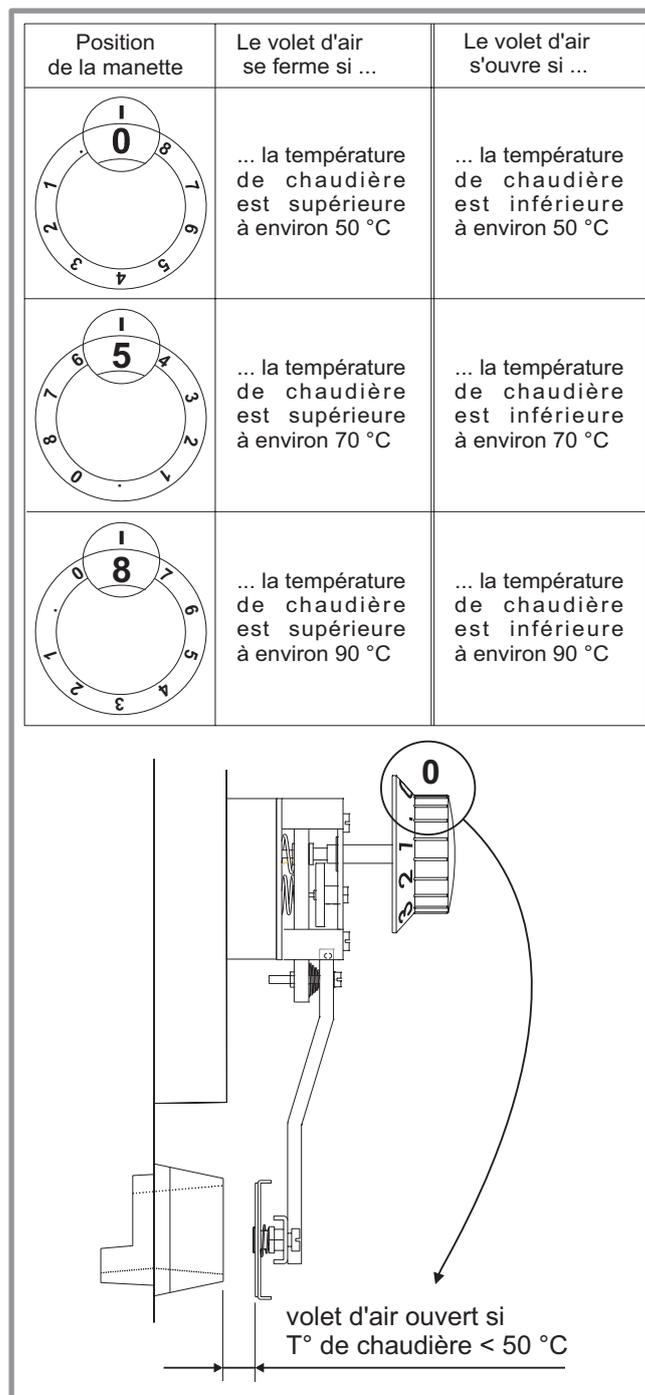


figure 14 - Fonctionnement du volet d'admission d'air

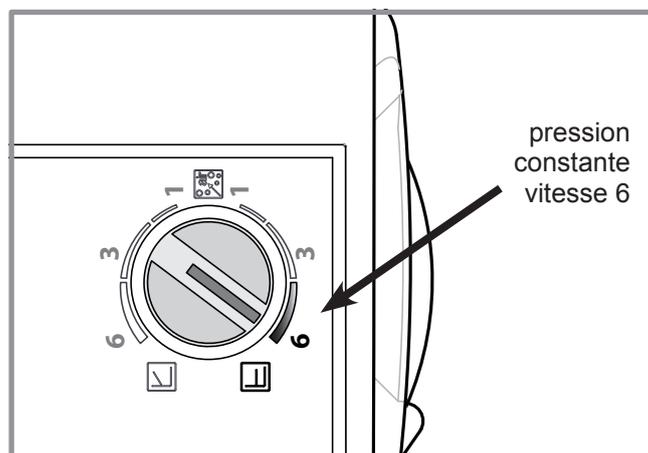


figure 13 - Vitesse du circulateur de boucle

2.12.2 Fonctionnement du circulateur

	OFF	Voyant éteint: Le circulateur ne fonctionne pas, pas d'alimentation électrique.
		Voyant allumé vert: Le circulateur fonctionne normalement.
	10 min.	Voyant clignotant vert: Fonctionnement en mode dégazage (10 minutes).
	Auto Test	Voyant clignotant vert/rouge: Erreur de fonctionnement avec redémarrage automatique.
		Voyant clignotant rouge: Erreur de fonctionnement, contacter votre installateur.

figure 16 - Signaux de fonctionnement du circulateur

• Gommage ou blocage du circulateur :

Si le moteur se bloque, de nouvelles tentatives de démarrage sont lancées

Si le moteur reste bloqué, celui-ci sera arrêté de façon permanente

Couper l'alimentation électrique du circulateur pendant 30s afin de le déverrouiller et d'autoriser de nouvelles tentatives de démarrage.

2.13 Entretien de l'installation

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée.

2.13.1 Nettoyage de l'échangeur thermique

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une à deux fois par an.

- Déposer le couvercle et ouvrir la trappe de ramonage arrière (A).
- Déposer les turbulateurs (B) et les nettoyer.
- Nettoyer les parois de la chambre de combustion et de l'échangeur.
- Remettre en place tous les éléments.

2.13.2 Cheminée

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée régulièrement par un spécialiste (1 à 2 fois par an).

2.13.3 Appareillages de sécurité

Chaque année, vérifier le bon état du système d'expansion et du dispositif de sécurité de surchauffe.

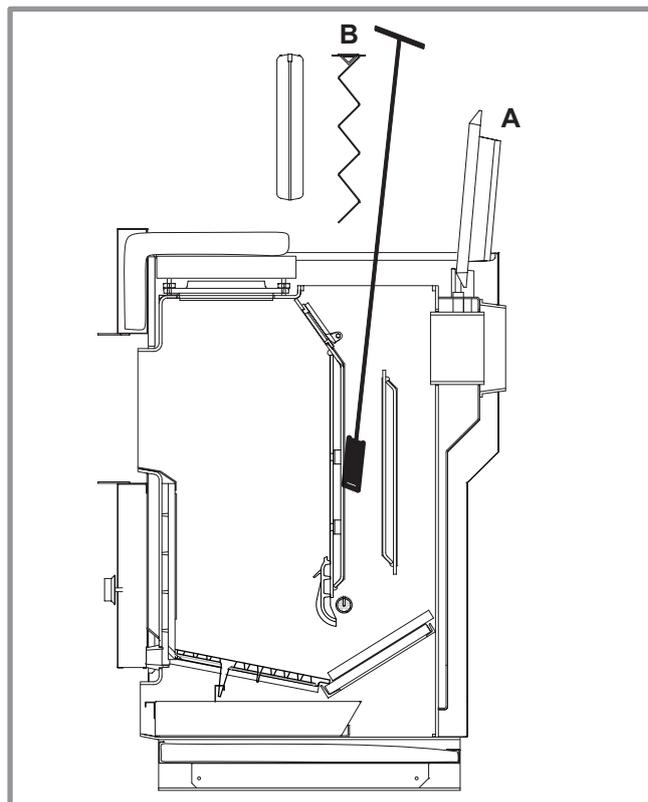


figure 15 - Nettoyage de l'échangeur

3 Instructions pour l'utilisateur

Le fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.

Avertissement :

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

3.1 Organes de commande et de contrôle

- 1 Ouverture de la porte de chargement
- 2 Thermomètre
- 3 Commande du volet de départ direct
- 4 Ouverture de la porte de cendrier
- 5 Thermostat régulateur d'allure
- 6 Entrée de l'air primaire
- 7 Entrée de l'air secondaire

3.2 Mise en route de la chaudière

- S'assurer qu'il y a de l'eau dans l'installation.
- Ouvrir le volet de départ direct 3 et positionner le régulateur d'allure 5 sur une position élevée.
- Ouvrir la porte de chargement et placer dans le magasin du papier froissé, du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et laisser prendre quelques secondes puis fermer la porte de chargement.
- Au bout de quelques minutes, charger quelques bûches sur le brasier.
- Lorsque le feu est bien pris, effectuer le chargement complet du magasin.
- Après le chargement, fermer le volet de départ direct et régler le régulateur pour l'allure souhaitée.

3.3 Conduite de la combustion

3.3.1 Combustible

Combustible recommandé : Bois de chauffage

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé.
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

Le bois doit être employé sous forme de bûches de 0,50 m, éventuellement refendues (si les bûches sont trop grosses, la puissance obtenue et le rendement seront plus faibles).

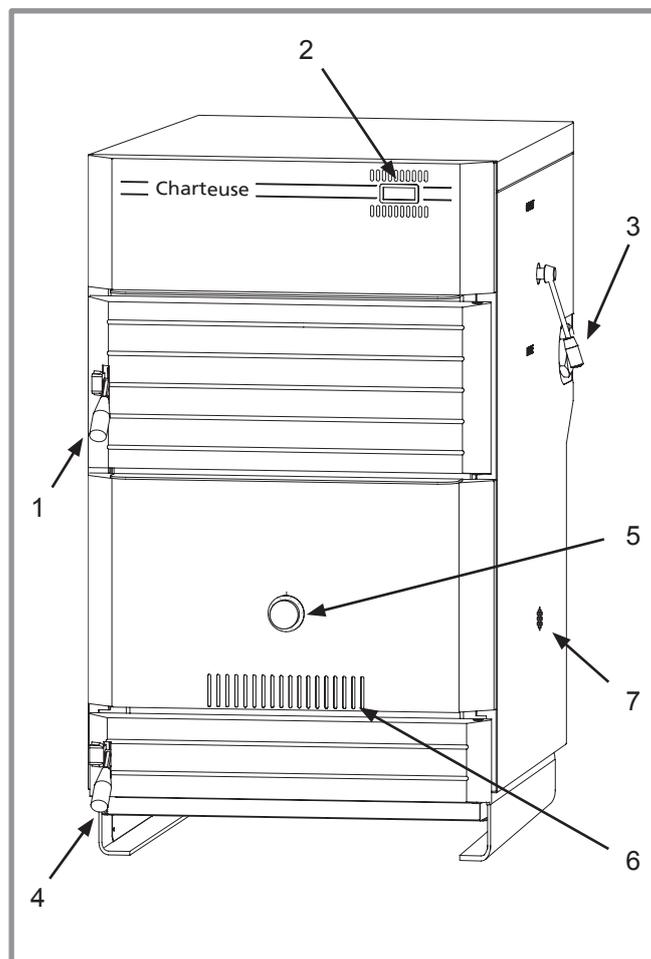


figure 17 - Organes de commande et de contrôle

Combustible déconseillé :

- « Bois vert » ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit de fumée (suies, bistre, goudron,...).
- « Bois récupéré » ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron,...), nuit à l'environnement (pollution, odeur, ...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

Le bois usiné (planches, bois de charpente, etc...) est absolument à proscrire car les surfaces planes en contact ne laissent aucun passage pour l'air de combustion. De plus les clous (palette) obstrueront la grille et seront difficiles à déloger.

Attention ! « Bois vert » et « bois récupéré » peuvent provoquer à terme un feu de cheminée.

Combustibles interdits : Tout charbon !

3.3.2 Chargement

- Ouvrir préalablement le volet de départ direct 3, attendre quelques instants que les fumées soient évacuées et ouvrir doucement la porte de chargement.
- Le chargement peut s'effectuer jusqu'au plafond du magasin.
- **Après fermeture de la porte de chargement, il faut refermer le volet de départ direct.**

Remarque : A partir d'une réserve de braises normale, la charge totale de la chaudière est de l'ordre de 40 kilos de bois environ, ce qui assure une autonomie de fonctionnement de la chaudière d'environ 4 heures en allure normale et de 10 heures au ralenti.

☞ **Si l'installation est équipée d'un ballon tampon (ballon de stockage).**

- Vérifier la température du ballon tampon avant de recharger le foyer de la chaudière.
- Ne recharger le foyer de la chaudière que lorsque la température du ballon tampon est basse (30 à 40 °C).
- Ne pas recharger le foyer de la chaudière si la température du ballon tampon est élevée (80 à 90 °C).

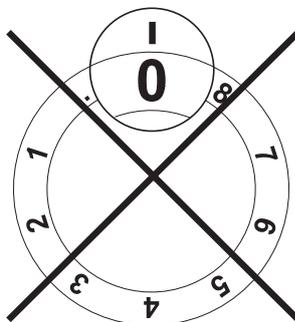
3.3.3 Réglages

Le foyer étant chargé, fermer complètement les portes de la chaudière afin de laisser agir le régulateur d'allure.

Important ! Le réglage de la température du circuit de radiateurs doit être réalisé par la vanne mélangeuse.

- Régler le régulateur d'allure pour obtenir une température du départ chauffage (visible sur le thermomètre) égale ou supérieure à 70°C ; la position (• à 1) correspond à l'allure mini suivant les installation, la position 8 à l'allure maxi (90°C).

☞ **La position (0 à •) ne doit pas être utilisée.**



☞ **Si l'installation est équipée d'un ballon tampon (ballon de stockage).**

- Régler la consigne de température de chaudière au maxi (régulateur d'allure sur la position 7 ou 8).

	Sans ballon tampon				Avec ballon tampon
	Hiver très froid	Hiver froid	Hiver doux	Ralenti de nuit	-
	7 - 6	5 - 4	3 - 2	1 - .	7 - 8
	7 à maxi	5 à 8	4 à 7	mini	Réglage selon saison

3.3.4 Ralenti de nuit

- Régler la vanne mélangeuse sur une température basse,
- Attendre que l'allure du foyer est réduite,
- Décraquer le foyer, puis procéder au chargement complet de l'appareil,
- S'assurer que les portes de foyer et de cendrier sont bien fermées.
- Régler le régulateur d'allure pour obtenir une température de départ toujours supérieure à 55°C, afin d'éviter les effets de condensation ainsi que les réactions acides résultant d'une combustion

incomplète du bois; la longévité du corps de chauffe en dépend.

☞ **Si l'installation est équipée d'un ballon tampon (ballon de stockage).**

- Ne charger le foyer qu'avec la quantité de bois nécessaire au maintien en température du ballon tampon.

3.3.5 Arrêt de la chaudière

En période d'arrêt de la chaudière, couper l'alimentation électrique de la chaudière pour stopper le circulateur de boucle chauffage.

Lorsqu'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.

3.4 Décrassage de l'appareil

• **Tous les jours** : Décrasser la grille à l'aide de l'outil spécial (figure 18).

- Il est nécessaire de gratter la grille régulièrement afin d'éviter toute obstruction et ceci pour garantir un bon fonctionnement de l'appareil. Procéder à cette opération lorsque la charge de combustible est épuisée.

• **Tous les 2 jours** :

- Enlever les dépôts de cendres sur les briques réfractaires et la grille, à l'aide de l'outil spécial (figure 19). Procéder à cette opération lorsque la charge de combustible est épuisée.

- Évacuer les cendres régulièrement. Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.

- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.

- Retirer le tiroir-cendrier à l'aide de gants.

- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

3.5 Causes de mauvais fonctionnement

Mauvais tirage

Un manque de tirage du conduit de cheminée est souvent la cause du mauvais fonctionnement de la chaudière. Le combustible se consume mal et le foyer s'étouffe; l'appareil fume, la température monte difficilement. Des condensations peuvent apparaître, ce qui provoque de l'humidité dans les cendres; dans tous les cas, une vérification de la cheminée s'impose.

Excès de tirage

L'appareil s'emballé, l'allure ne peut être maîtrisée par le régulateur.

- Il faut, dans ce cas, faire installer un régulateur de tirage sur le conduit de raccordement de fumée. Contrôler également l'admission d'air primaire de l'appareil, contrôle qui doit être réalisé par votre installateur.

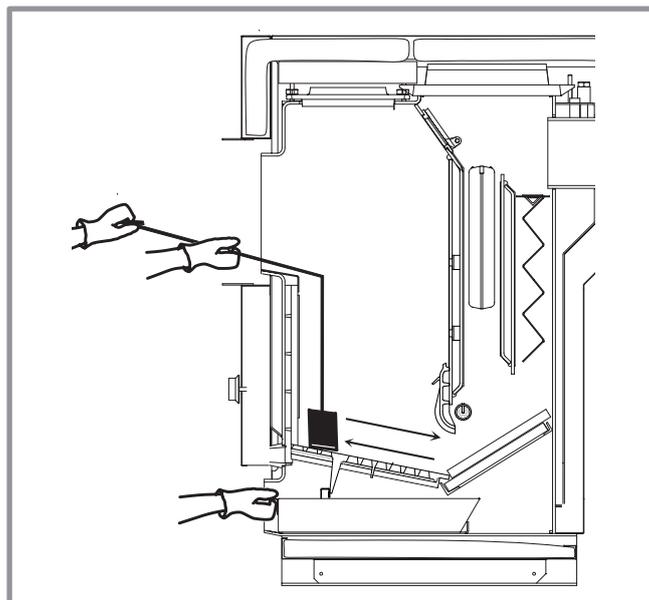


figure 18 - Décrassage de la grille

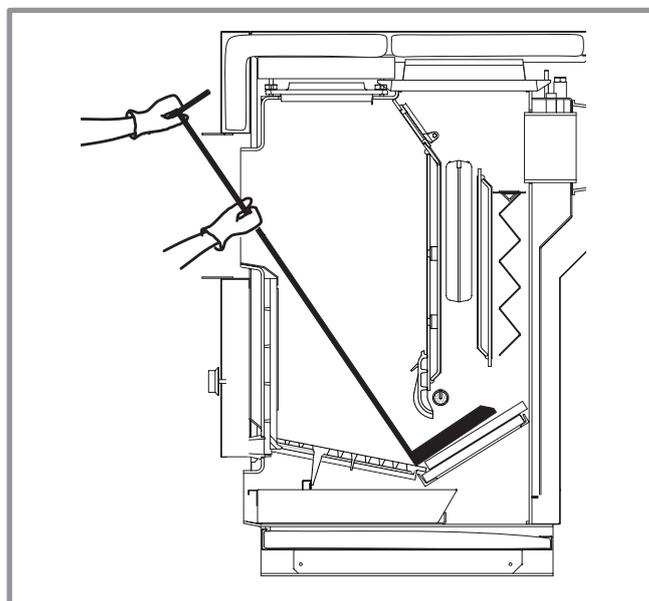


figure 19 - Décrassage de la brique réfractaire

4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer :
- le type et le code de l'appareil,
- la désignation et le code de la pièce.

n°	Code	Désignation	Type	A	B	Qté
1	100602	Attache		A	B	08
2	100629	Ressort attache		A	B	07
3	100993	Axe de manoeuvre		A	B	01
4	101041	Axe d'articulation		A	B	02
5	101042	Axe d'articulation		A	B	02
6	104802	Bouchon M	15x21	A	B	01
7	104807	Bouchon M	66x76	A	B	02
8	105263	Brique		A	B	02
9	133193	Faisceau circulateur		A	B	01
10	909935	Circulateur		A	B	01
11	110770	Connecteur		A	B	0,75
12	111218	Coude égal MF	15x21	A	B	01
13	123527	Enjoliveur		A	B	02
14	134106	Gaine	Ø 10	A	B	1 m
15	134501	Goujon		A	B	08
16	134701	Goupille cannelée	5x24	A	B	04
17	142726	Joint	26x34	A	B	02
18	157305	Passe-fil		A	B	03
19	157306	Passe-fil		A	B	01
20	158622	Poignée		A	B	02
21	158623	Bras de levier		A	B	01
23	166047	Ressort		A	B	02
24	188161	Robinet de vidange		A	B	01
26	174206	Support de traction		A	B	03
27	178608	Thermomètre		A	B	01
28	178926	Thermostat	TG 200 / 90°C	A	B	01
29	178944	Thermostat avec manette		A	B	01
30	181606	Tresse de céramique	10 x 4	A	B	0,30 m
31	181620	Tresse de céramique	Ø 20	A	B	4,65 m
32	181623	Tresse de céramique	Ø20	A	B	1,43 m
33	189825	Vis à bout plat	M 6x5	A	B	02
34	202803	Support		A	B	01
35	205377	Habillage arrière		A	B	01
36	937296	Habillage avant	bas	A	B	01
37	937297	Habillage avant	haut	A	B	01
38	207651	Côté gauche		A	B	01
39	207873	Côté droit		A	B	01
40	208016	Boîte		A	B	01
41	252649	Couvercle		A	B	01
42	957202	Écran avec protection		A	B	01
43	957201	Écran avec protection		A	B	01
44	957203	Écran avec protection		A	B	01
45	269421	Déflecteur		A	B	02
46	274002	Support gond		A	B	01
47	274003	Support gond		A	B	01
48	301164	Porte de cendrier		A	B	01
49	303512	Porte de chargement		A	B	01
50	303623	Tampon		A	B	01
51	303863	Buse		A	B	01
52	304512	Cadre de registre		A	B	01
53	309225	Grille bois		B		01
53	309226	Grille bois		A		01
54	311004	Encadrement		A	B	01

La plaque signalétique de l'appareil se trouve sur l'habillage arrière.

A = Chartreuse 22 = code 021 145

B = Chartreuse 4032 = code 021 149

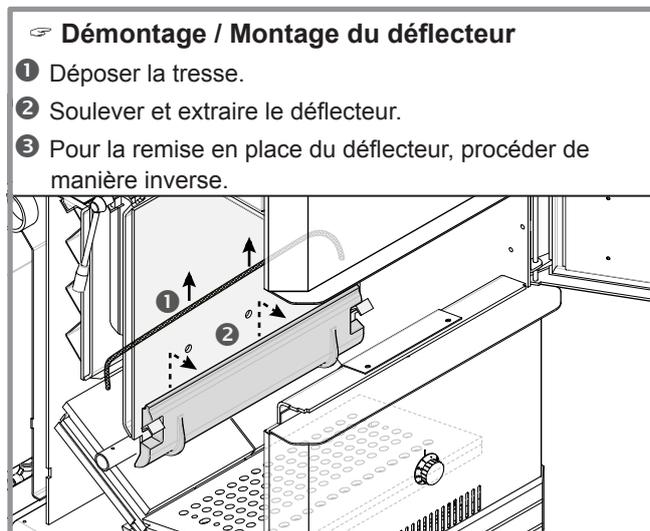
n°	Code	Désignation	Type	A	B	Qté
55	315606	Conduit d'air		A	B	01
56	320628	Clapet		A	B	01
57	322213	Turbulateur fonte		A		02
57	322213	Turbulateur fonte			B	01
58	352143	Dessus		A	B	01
59	400024	Axe d'articulation		A	B	01
60	400120	Axe		A	B	01
61	124478	Entretoise		A	B	02
62	900946	Axe avec enjoliveur		A	B	01
63	900947	Axe avec enjoliveur		A	B	01
64	446290	Protection		A	B	01
65	446293	Protection		A	B	01
66	446294	Protection		A	B	01
67	446295	Protection		A	B	02
68	459407	Tige de commande		A	B	01
69	466110	Tube d'air		A	B	01
70	624041	Cendrier		A	B	01
71	842100	Outil		A	B	01
72	858008	Raclette		A	B	01
73	858203	Grattoir		A	B	01
74	910936	Corps de chauffe	AV		B	01
74	910935	Corps de chauffe	AV	A		01
75	149865	Manette		A	B	01
76	157506	Laine de roche	600x300x50	A	B	01
77	231712	Equerre		A	B	01
78	622705	Turbulateur inox		A		01
79	622706	Turbulateur inox			B	01
80	982124	Tiroir avec isolation			B	01
81	316415	Déflecteur	plat	A	B	01
81a*	316417	Déflecteur	incurvé	A	B	01
82*	181615	Tresse de céramique	Ø12	A	B	0,63 m

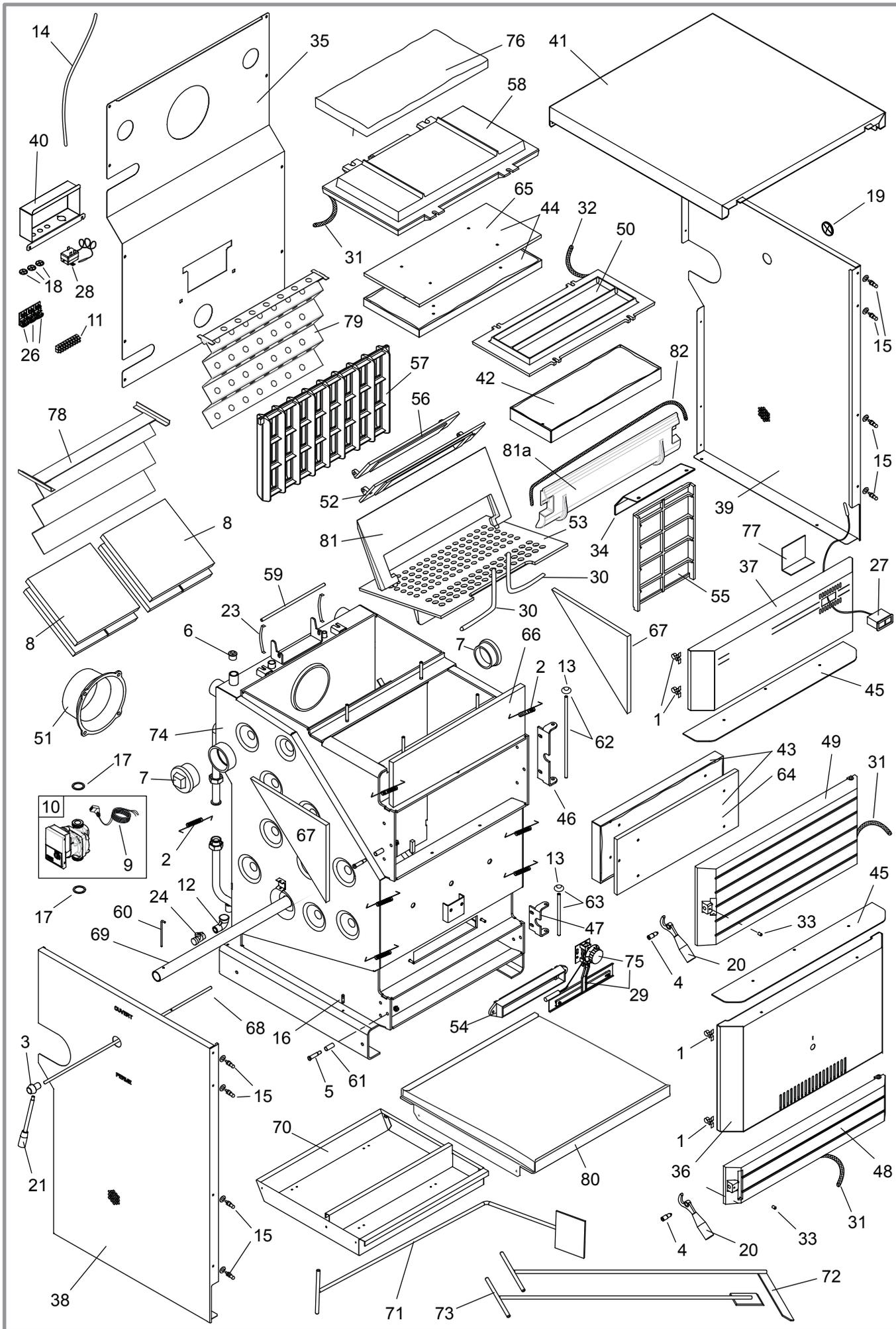
* Suivant modèle :

81a (316417) et 82 (181615) :

⇒ Chartreuse 22 (à partir N° série 002114500911235)

⇒ Chartreuse 4032 (à partir N° série 002114900910425)





Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

☞ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Cet appareil est conforme à la directive basse tension 73/23/CEE et la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (en fonction des règlements nationaux de chaque état membre). N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge. Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

Date de la mise en service

Nom et adresse de l'installateur / Naam en adres voor de installateur.



www.atlantic.fr
Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE